



## MAIRIE

mairie.madeleinesurloing@orange.fr

01.64.28.13.28

### Horaires d'ouverture

#### au public

**Lundi: 17h00 à 19h00**

**Mardi: 8h00 à 12h00**

**Jedi: 8h00 à 12h00**

**Vendredi: 17h00 à 19h00**

#### Permanence de

#### M Jean-Jacques

#### HYEST

**Lundi et Vendredi**

**de 17h00 à 19h00**

#### **MASQUES**

#### **GEL HYDROALCOOLIQUE**

**14 JUILLET**

**SITE INTERNET**

# L'Echo de la Madeleine

ANNEE 2020, N° 2

ÉTÉ 2020

## Editorial



Après des semaines de confinement, la vie sociale et économique reprend peu à peu, même si la menace de la COVID 19 n'a pas disparu, et il faut regretter l'inconscience de certains, qui ont oublié, semble-t-il, le respect des gestes barrières (distanciation physique, port du masque, lavage des mains...) qui visent à protéger les autres et à se protéger. C'est dans ce sens, après avoir beaucoup hésité, que nous avons renoncé à organiser le traditionnel goûter du 14 juillet, tout en rouvrant l'école et la garderie, qui a vu revenir la plupart des élèves avec des consignes sanitaires strictes.

Le conseil municipal s'est attaché, dès son élection, à voter son budget. Malgré la diminution progressive des dotations de l'Etat et a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux; certains d'entre vous, par ailleurs, n'auront plus à s'acquitter de la taxe d'habitation cette année.

Bel été à toutes et à tous, avec une attention particulière pour les personnes plus fragiles ou isolées, qui peuvent toujours faire appel à nous.

Jean-Jacques HYEST

## Actualités

Le département nous a livré la suite de la dotation de masques réutilisables à raison de deux masques par personne. Ils sont à votre disposition à la mairie, aux heures d'ouverture indiquées ci-contre.

Monsieur DUFLOCQ, agriculteur nous a apporté, au nom des organisations professionnelles agricoles du département (Chambre d'agriculture, FDSEA, CDJA) un bidon de gel hydroalcoolique pour les services publics de la commune, qu'elles en soient remerciées.

La cérémonie du 14 juillet 2020 se tiendra à 11 heures au Monument aux Morts, le port du masque étant recommandé.

Les entreprises locales sont invitées à se faire connaître à la mairie pour leur permettre d'être référencées sur le site internet de la commune, en cours de réouverture.

# Budget 2020

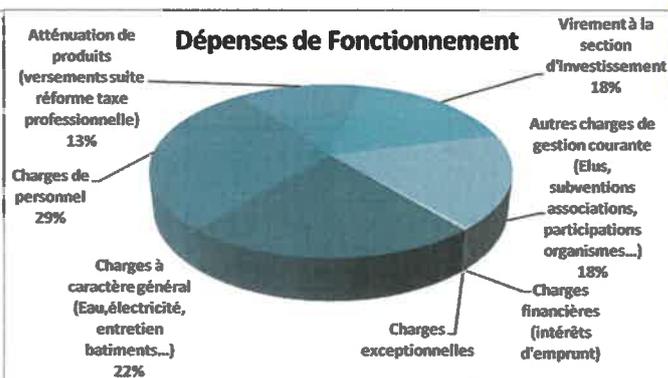
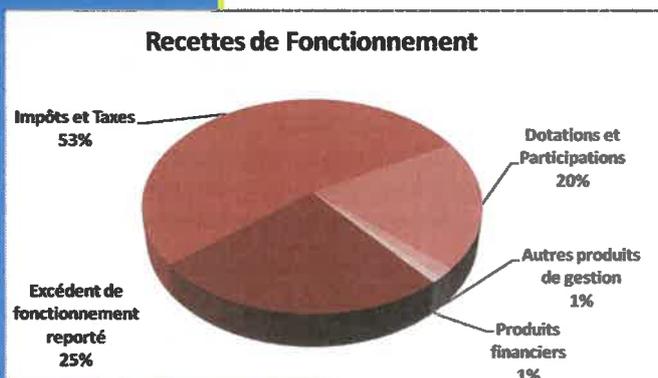


La nouvelle équipe municipale s'est réunie le vendredi 5 juin afin de procéder au vote des taxes locales (sans augmentation) et du budget 2020 de la commune.

Il s'équilibre à 300 198,14€ en fonctionnement et à 75 299€ en investissement :



- permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.
- regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.



- toutes dépenses et recettes faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.
- elle est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

